

Camping de La Piscine****

BP12, 51 hent kerleya
29170 FOUESNANT
Tél : 00 33 (0)2 98 56 56 06

CONTRAT DE RESERVATION 2022

APE : 5530Z SIRET : 418 822 813 00014
Décision de classement 4 étoiles Tourisme du 28 juillet 2021
190 emplacements tourisme
contact@campingdelapiscine.com
www.camping-bretagne-delapiscine.com

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-MAIL :
Immatriculation véhicule :

Liste des occupants, à remplir *obligatoirement* pour tout séjour

Noms	Prénom	Date de naissance	Age
1-			
2-			
3-			
4-			
5-			
6-			

Date d'arrivée :

Date de départ :

Hébergement locatif

En juillet / août : arrivées possibles les samedis (dimanche : nous consulter)

Nom de l'hébergement choisi

Montant de la location

A

€

Prestations supplémentaires

Véhicule sup (sur parking visiteurs)

B

€

Chaise bébé 15€ / semaine

C

€

Lit bébé 15€ / semaine

D

€

Je choisis l'option ménage de fin de séjour 80€ 2 chambres - 100€ 3 chambres et TAOS

E

€

Total prestations supplémentaires

F = B + C + D + E

€

Je souscris à l'assurance annulation / interruption de séjour

H = (A+F) x 3,5%

€

Frais de réservation séjour (à partir de 4 nuits)

I

25,00 €

Total acompte à verser

[(A+F) x 30%] + H + I

€

Le solde du séjour est à régler 20 jours avant l'arrivée. Heure d'arrivée après 16h (or courts-séjour) et départ avant 10h.

Emplacement camping

La situation de l'emplacement est déterminée en fonction des exigences de notre planning.

Vous pouvez néanmoins indiquer une préférence dont il sera tenu compte dans la mesure du possible.

Tente

Caravane

Camping-car

Dimensions

L

m

X

I

m

Véhicule supplémentaire (sur parking visiteur)

Immatriculation :

Chien (sauf catégorie 1&2 et 2 max)

Race :

Acompte

60,00 €

Frais de dossier

25,00 €

Je souscris à l'assurance annulation / interruption de séjour : montant du séjour x 3.5%

€

Total acompte à verser

€

Le solde est à verser le jour de l'arrivée. Heure d'arrivée après 14h et départ avant 12h.

Mode de paiement

Carte bancaire (Visa, Mastercard) N° :

Date d'expiration

/

Cryptogramme (3 derniers chiffres)

Chèque bancaire

Mandat postal

Chèques vacances ANCV

Virement bancaire

Coordonnée bancaire du camping : Crédit Agricole du Finistère FOUESNANT / IBAN FR76 1290 6000 2264 7377 9900 188/ BIC AGRIFRPP829

Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans restriction les conditions générales de vente et réservation.

Date et Signature (précédé de la mention lu et approuvé):

Conditions générales de vente et réservation

1) Réservation

La demande de réservation ne devient effective que :

- ✓ Après accord de la direction,
- ✓ Avec votre signature au bas du dit contrat dûment rempli,
- ✓ Avec votre versement de l'acompte de 30% du séjour + 25€ de frais de dossier non remboursable + 3.5% d'assurance annulation/ interruption de séjour facultative.

Un accusé de réception vous sera envoyé par mail ou par courrier, non cessible à un tiers, il devra être présenté le jour de votre arrivée.

➤ **Réservation d'un emplacement :**

Acompte de 60€+25€ de frais de dossier. Solde le jour de l'arrivée (chèque bancaire non accepté). Arrivée possible après 14h et départ avant midi.

➤ **Réservation d'une location :**

A la réservation : acompte de 30% du séjour + 25€ de frais de dossier. Le solde est à régler 20 jours avant le début du séjour.

Les arrivées se font à partir de 16h et les départs avant 10h.

Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations.

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire.

Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie le cas échéant.

Deux cautions sont exigées à l'arrivée :

- ✓ 200€ en cas de détérioration ou manquants
- ✓ 80€ location 2 chambres ou 100€ location 3 chambres et TAOS si la location n'est pas rendue propre et/ou en retard

L'état des lieux est effectué après votre départ.

Vous recevrez un message sous 48h.

Capacité maximale et visiteurs

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leurs sont alloués.

Nous ne pourrions accepter plus de personnes que la capacité du mobil-home ou de l'emplacement nu ne l'indique (enfants et bébé compris).

Toute personne, en dehors des personnes inscrites sera considérée comme visiteur. Les visiteurs devront se déclarer à l'accueil et s'acquitter de la redevance.

Taxe de séjour

La taxe de séjour reversée à la municipalité n'est pas incluse dans nos tarifs, et sera à régler lors du solde.

2) Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

- Pour un emplacement, il vous sera retenu 85€.
- Pour une location, il vous sera retenu :
 - ✓ plus de 30 jours avant le séjour : l'acompte est remboursé.
 - ✓ entre 30 et 20 jours : l'acompte est retenu
 - ✓ moins de 20 jours : la totalité du séjour est facturé et non remboursé.

Les frais de dossier et l'assurance annulation ne sont en aucun cas remboursés.

Pour un emplacement ou pour une location, les arrivées tardives et départs anticipés ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Après 24h d'inoccupation non signalée, le gestionnaire disposera de l'emplacement ou de la location.

3) Assurance annulation

Nous vous conseillons vivement de souscrire à l'assurance annulation et interruption de séjour. Cf modalités de « Campez-couvert ». Le montant de l'assurance annulation est de 3.5% du montant du séjour et doit être souscrite à la réservation.

4) Responsabilité civile

Il appartient au client de s'assurer pour couvrir les accidents et incidents de la responsabilité civile et de s'assurer pour les biens loués.

5) Extrait du règlement intérieur

Chaque locataire ou occupant est tenu de respecter le règlement intérieur du camp.

Seuls les chiens tenus en laisse et ayant leur carnet de vaccination à jour sont acceptés en emplacement caravanning moyennant une redevance journalière.

Votre véhicule devra stationner sur votre emplacement. Une seule voiture est comprise dans le prix de l'emplacement. Tout véhicule supplémentaire sera facturé suivant le tarif (sur parking visiteur).

6) Tous les règlements sont à établir à l'ordre du « Camping de la Piscine ».

7) Litige

Tous litiges pourront être portés devant les tribunaux compétents.